



La Libre Pensée

Fédération de la Haute-Garonne

1, Port Saint-Etienne, App. 9 – 31000 TOULOUSE



Communiqué

Groupe scolaire public Jules-Géraud Saliège à Toulouse-Lalande : la laïcité malmenée

M. Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, a fait le choix de donner le nom de l'archevêque Jules-Géraud Saliège au nouveau groupe scolaire public du quartier de Lalande à Toulouse, inauguré le 1^{er} septembre dernier en présence de M. Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de Mme Carole Delga, présidente de la région Occitanie et de différentes personnalités religieuses. Une chose est sûre, la laïcité est là malmenée par des représentants de la République qui devraient pourtant en être les défenseurs et les promoteurs constants. Des syndicats des personnels de l'Éducation Nationale se sont élevés contre ce choix d'un dignitaire religieux pour une école publique, alors que d'autres noms de résistants, hommes et femmes, existent en nombre dans notre département de la Haute-Garonne et à Toulouse. De plus, des plaques ont été apposées dans l'enceinte du groupe scolaire exposant une photo du prélat et le texte intégral de sa missive qui reste néanmoins une « lettre pastorale » adressée à ses paroissiens, en contradiction avec le caractère de neutralité de toute école publique tel que le définit la loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État, notamment dans son article 28. La Libre Pensée a exposé ce point de vue lors d'une délégation auprès de M. Jean-Paul Bouche, maire-adjoint en charge des questions de laïcité. En outre, si Mgr Jules-Géraud Saliège est reconnu « Juste parmi les Nations » et « Héros de la Résistance », s'il a fait preuve d'un humanisme chrétien certain en 1942, il est aussi démontré qu'il a soutenu et ménagé le gouvernement de Philippe Pétain, ce « *gouvernement légitime du pays* », dont la police procédera aux rafles antisémites, de même qu'il n'a jamais répondu à deux courriers du général De Gaulle sollicitant, de l'exil, son appui. En juin 1940, il explique l'effondrement de la France par la faute de la République qui a « *chassé Dieu de l'école* » et approuve ensuite l'ordre moral de la Révolution nationale pétainiste comme sa politique scolaire (citations extraites de *Mémoires plurielles de la Haute-Garonne - Privat - 2011*).

Les législateurs républicains de 1905, après de riches débats, ont mis en place une loi qui pour la première fois stipule que la République « *assure la liberté de conscience* » et en conséquence « *garantit le libre exercice des cultes* ». Dans un groupe scolaire de la République, chargé de former les enfants pour qu'ils puissent faire l'acquisition des savoirs indispensables à l'épanouissement de leur pleine conscience de citoyennes et de citoyens, afficher que « *les droits et les devoirs viennent de Dieu* » va à l'encontre de la liberté de conscience, mère de toutes les libertés. Ces plaques n'ont pas leur place dans un groupe scolaire de la République qui mérite un autre nom que celui d'un laudateur du régime pétainiste. La Libre Pensée 31 se réserve donc le droit d'engager une procédure contre cette violation manifeste de la loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État.

Jean-Louis Bianco, président de la Vigie de la Laïcité, le rappelle à juste titre : « *La laïcité repose sur des principes clairs : la liberté de conscience et la liberté de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions* ». C'est ce qui n'a pas été respecté par le maire de Toulouse, le ministre de l'Éducation nationale et la présidente de Région ce 1^{er} septembre 2022 à Toulouse devant le Groupe scolaire public du quartier de Lalande.

Pierre GUEGUEN
Président de la Libre Pensée 31
Toulouse, le 28/09/2022